

de l'Isère, Saint-Just-de-Claix, Saint-Romain, Izernon et les communes en montant contre Grenoble sont éprouvés.

Les pertes sont incalculables, car on cite des propriétés où pas un arbre n'est resté debout devant le passage du cyclone. Les populations sont consternées.

A l'heure où nous écrivons, une pluie diluvienne mêlée de quelques grêlons et des coups de tonnerre se succèdent sans interruption.

Valence, 1er août. Quoique les dégâts soient malheureusement assez grands, il ne faudrait pas exagérer les choses en disant que tout est perdu; nous n'en sommes heureusement pas tout à fait là.

Autour de Valence, les dégâts sont peu importants. De l'autre côté du Rhône, Saint-Péray, Cornas, Guillaumont, Soyons, etc., ne sont nullement atteints.

Par contre, Chabeuil, Montvendre, Barcelonne, ont été très éprouvés. Du côté de Die, on signale à la préfecture des dégâts assez importants.

Aubenas, 1er août. Un violent orage de pluie et de grêle s'est subitement abattu sur notre région vers quatre heures du soir, et a causé des dégâts considérables.

Les communes de Vals, Saint-Andéol-de-Bourlerie, Saint-Michel-de-Boulogne, Vesseyoux ont leurs vignobles hachés par la grêle.

Les châtaigniers ont eu aussi beaucoup à souffrir, plusieurs ont été brisés ou arrachés par l'ouragan, qui a duré deux minutes environ, et s'est dirigé vers les plateaux du Cotron.

Privas, 1er août. Un violent orage s'est abattu sur notre ville et les environs dans la nuit du samedi au dimanche. Dans certaines localités les vignes ont beaucoup souffert. Les pertes sont considérables.

Elections dans les Départements

RHONE Canton de Vaugneray

Voici les résultats du canton de Vaugneray, commune par commune, pour l'élection d'un conseiller général:

- Brindas. — Inscrits 390, votants 247; Périer 123, Ferrouillat 141, diverses 12. Charbonnières. — Inscrits 249, votants 108; Périer 46, Ferrouillat 52, diverses 24. Chevigny. — Inscrits 160, votants 94; Périer 36, Ferrouillat 51, diverses 23. Courvieux. — Inscrits 502, votants 338; Périer 144, Ferrouillat 165, diverses 32. Craponne. — Inscrits 539, votants 387; Périer 104, Ferrouillat 158, diverses 31. Francheville. — Inscrits 724, votants 389; Périer 213, Ferrouillat 149, diverses 23. Grezieu-la-Varenne. — Inscrits 317, votants 192; Périer 83, Ferrouillat 87, diverses 22. Marcy-l'Étoile. — Inscrits 94, votants 60; Périer 42, Ferrouillat 16, diverses 2. Messimy. — Inscrits 423, votants 243; Périer 175, Ferrouillat 48, diverses 19. Pollioumy. — Inscrits 230, votants 188; Périer 77, Ferrouillat 93, diverses 18. Sainte-Croix. — Inscrits 140, votants 105; Périer 54, Ferrouillat 43, diverses 1. Saint-Genis-l'Ollériès. — Inscrits, 283. Votants, 145; Périer, 43; Ferrouillat, 8; divers, 1. Saint-Laurent-de-Vaux. — Inscrits, 33. Votants, 20; Périer, 24; Ferrouillat, 2; divers, 3. Tassin-la-Demi-Lune. — Inscrits, 827. Votants, 446; Périer, 290; Ferrouillat, 124; divers, 35. Thoiry. — Inscrits, 630. Votants, 390. Périer, 160; Ferrouillat, 193. Diverses, 24. Vaugneray. — Inscrits, 503. Votants, 406. Périer, 326; Ferrouillat, 53. Yzeron. — Inscrits, 237. Votants, 180. Périer, 90; Ferrouillat, 82; diverses, 6. Total général: Inscrits, 6,167; votants, 3,790. — Périer, 2,073; Ferrouillat, 1,427; Voix diverses, 293.

Au conseil d'arrondissement, ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Perret est élu.

Canton d'Anse Le comité des républicains radicaux du canton d'Anse adresse aux électeurs la lettre suivante:

Nos candidats, les citoyens Pascal Carriat et Dupuy ont été élus conseillers général et d'arrondissement par près de 1.600 voix. Vous avez voté en grand nombre, malgré l'absence de concurrents vous leur avez donné un plus grand nombre de suffrages qu'aux dernières élections.

Nous nous félicitons de ce résultat et nous sommes convaincus que dans l'avenir, que nous avons fait dans le passé, c'est-à-dire qu'ils défendent les intérêts de notre canton et soutiennent la vraie République, la République avec les républicains.

C'est pourquoi le comité des républicains radicaux du canton d'Anse vous dit merci et vive la République radicale!

Le Comité. Maximeux. — MM. Comte et Roussel ont été élus, le premier conseiller général avec 619 voix, et le second conseiller d'arrondissement avec 1.060 voix.

Néanmoins, le résultat obtenu par M. Janin, 743 voix, est magnifique si l'on considère que sa candidature n'a été décidée qu'au dernier moment.

Un simple écart de 90 voix lui aurait donné la majorité; en s'y prenant quelques jours à l'avance, il obtenait sûrement le succès.

Que cela serve de leçon à M. Comte, car s'il continue à suivre la même ligne politique que précédemment, le verdict des électeurs pourra bientôt lui sembler cruel.

Nous espérons qu'il saura s'en souvenir. M. Janin adresse à ses électeurs la lettre suivante:

Depuis quelques jours à peine je me suis décidé à descendre dans l'arène électorale. Malgré de savantes combinaisons de longue main préparées, mon concurrent ne l'emporte que de quelques voix.

C'est un résultat dont je suis fier et dont je m'empresse de remercier mes électeurs. Issu d'une famille qui, aux époques difficiles, a donné l'exemple d'une énergie dévouée à la République, je saurai, après comme avant, continuer ardemment et passionnément sa tradition.

En attendant, à l'œuvre, mon heureux concurrent, je reste toujours dévoué, toujours prêt à recommencer la lutte si la cause de vos intérêts et la cause de la République l'exigent. J. JANIN, Maire de Pérourges.

Saint-Etienne. — Il y a eu ballottage dans le canton nord-est entre MM. Galley, 2,103 voix, Pégot 1,904, Delainaud 909, Fonchon 2,106, Raymond 1,298 et Dumas 317.

M. Matricon est élu conseiller d'arrondissement par 2.904 voix contre 3.451, à M. M. Galley.

Saint-Héand. — M. Thollier est élu conseiller général par 1.266 voix contre 1.400, à M. Emille Gonon.

Montbrison. — M. Levat, est élu conseiller général par 1.939 voix contre 1.850 à M. Fraisse.

Saint-Bonnet. — MM. Manrin et Poncet sont élus au conseil général et au conseil d'arrondissement par 1.723 voix et 1.726.

Perreux. — MM. Dugoujard et Perrat sont en ballottage, respectivement contre MM. Marius Robert et Verchère.

La Pacaudière. — M. Cornoulet est élu au conseil général par 985 voix contre 834 à M. Barret.

Au conseil d'arrondissement, M. Decouange est élu par 1079 voix contre 704 à M. Fayolle.

ISÈRE

Beaufort. — M. Plissonnier, conseiller général sortant, républicain, 2034 voix, élu; M. Auban, 321.

Meysieu. — M. Saulnier, conseiller général sortant, républicain, 1721 voix, élu.

Saint-Jean-de-Bournay. — M. Picard, 4596 voix, est élu conseiller général; M. Girard, 1458.

Vienna (canton sud). — M. Servonnet-Thuilleur, 4608 voix, est élu conseiller général; M. Gaivalet, 4232.

Heyrieux. — Ballottage pour le conseil d'arrondissement entre MM. Vacher, 1,063 voix; Rosé, 1,013 et Quantin, 528.

La Côte-Saint-André. — M. Louis Abel est élu conseiller d'arrondissement par 1,697 voix.

Roussillon. — M. Desmalles, 2230 voix, est élu conseiller d'arrondissement contre M. Donnat, 1305.

Saint-Symphorien. — M. Goudin est élu conseiller d'arrondissement par 1073 voix.

Vienna (canton nord). — Ballottage pour le conseil d'arrondissement entre MM. Loup, 830 voix, et Vernay, 656.

Morestel. — Elections au conseil d'arrondissement. — Nombre d'électeurs inscrits: 6164. — Nombre de votants: 2441. — M. Varvier, conseiller sortant, a été élu par 1871 voix.

Saint-Symphorien-d'Ozon. — M. Louis Goudin, républicain, conseiller sortant, maire de Communay, a été élu conseiller d'arrondissement.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon (canton nord). — Conseil général, Chambard, républicain radical, 1,769 voix, élu; conseil d'arrondissement, Danaud, républicain radical, 1,733 voix, élu.

Nous félicitons vivement et les électeurs et les citoyens Chambard et Danaud, de ce nouveau succès.

Chalon. — Mauchamp, r épublicain, radical, élu conseiller général.

Chaufailles. — Ballottage entre M. Guyot, républicain modéré; Bonnin, radical, et Robin, réactionnaire.

Montpont. — Chapuis, républicain, élu; siège gagné.

Montcein. — Ballottage entre MM. Reyneau, radical; Thomasset, modéré, et Merle, réactionnaire.

La Chapelle-de-Guinchev. — M. Dubief, radical, élu; M. Bessard, républicain, élu.

Toulon. — Carion, républicain modéré, élu.

Bourbon-Lancy. — Sarrien, républicain, élu.

Guegnon. — Campionnet, réactionnaire, élu.

Saint-Martin-en-Bresse. — Ballottage entre MM. Chausier, républicain modéré; Gonnot, modéré, et de Varsu, réactionnaire.

Pierre. — De Truchis, réactionnaire sortant, élu.

de relater, Lyon n'aura plus à envier à Francfort-sur-le-Mein ni à Londres.

Heureusement, en France, le bon sens public finit par avoir raison de toutes les extravagances.

Mobilisation des Services de santé

La mobilisation des services de santé du 11e corps d'armée a commencé hier matin.

Une centaine de médecins et pharmaciens de l'active, de la réserve et de la territoriale se sont réunis à 7 heures du matin, à l'hôpital Desgenettes.

La première journée des formations sanitaires a été remplie par les différentes opérations de l'enlèvement du matériel des ambulances.

Une conférence a été faite par le capitaine de Nansouty qui a exposé le thème général des manœuvres et des troupes y prenant part.

Ces dernières qui se composent de deux bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie et une batterie d'artillerie sont sous le commandement du général Raynal de Tissonnière, commandant la place.

Le service des ambulances est assuré par un détachement du train des équipages sous les ordres du médecin général inspecteur, M. A. Bert, qui dirigera d'une façon générale les exercices, assisté de M. Viry, sous-directeur de l'École de Santé, chef du service sanitaire de la 6e division.

Dans la matinée, on a dirigé sur la Part-Dieu cent cantines médicales dont on a complété le chargement.

Le soir, à huit heures, le docteur Albert a offert un punch aux officiers qui assistent aux manœuvres. Parmi eux se trouvent un médecin de marine du port de Toulon.

Aujourd'hui 2 août, marche des formations de Lyon au camp de la Valbonne. Départ de la caserne de la Part-Dieu à 4 heures 1/2 du matin.

3 août: Combat sur la ligne de Baligneux à Chane, fonctionnement des postes de secours et de l'ambulance divisionnaire.

4 août: fonctionnement de l'hôpital de campagne au camp de la Valbonne.

5 août (à Montluel): fonctionnement de l'hôpital d'évacuation. Embarquement des blessés dans un train sanitaire improvisé. Embarquement de l'ambulance.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 2 juillet, 215e jour de l'année. Premier quartier le 31; Pleine lune le 8. Soleil: lever, 4 h. 36; coucher, 7 h. 34.

Tentative de suicide. — La nuit dernière, à minuit, M. le docteur Givra a été appelé à donner des soins à M. E. D..., vingt-huit ans, employé de commerce, cours Lafayette, lequel venait de se tirer un coup de revolver au-dessous du sein gauche.

L'état du malheureux désespéré est très grave. Le projectile, qui a pénétré profondément dans les chairs, n'a pu être extrait. On ignore les causes du suicide.

La folie. — Hier soir, à huit heures, un rassemblement s'était formé, quai de l'Hôpital, autour d'une femme X..., rue Molière, laquelle, ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés, avait tenté de se jeter dans le Rhône.

Son mari l'en a tenté heureusement empêché, mais non sans peine.

Aggression. — M. François Choppy, manœuvre, rue du Centre, a été assailli hier, à la sortie d'un café-concert, place de Paris, à Vaise.

Au cours de la bagarre, Choppy a reçu deux coups de canne plombée à la nuque qui lui ont occasionné une grave blessure.

Accidents. — En descendant une malle dans l'escalier de la rue des Remparts d'Ainay, 42, M. Aimé Bézaïs, manœuvre, rue des Trois-Pierres, est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé le bras droit.

— M. Lavisse, chauffeur, 84, cours Lafayette, s'est fracturé la jambe en tombant de sa hauteur, rue Moncey.

Les deux blessés sont en traitement à l'Hôtel-Dieu.

Noyé reconnu. — Le corps du noyé dont nous avons parlé hier et qui avait été transporté à la Morgue, est celui du jeune Séjourna, 21 ans, bourellier, rue de la Charité, 78.

Vol. — Un voleur s'est introduit la nuit dernière dans le magasin de M. Joseph Rey, marchand de primeurs, montée des Carmélites, 42. Il s'est emparé d'un billet de 50 francs et de plusieurs bouteilles de liqueur.

Une enquête est ouverte.

Incendie à Vaugneray. — Dimanche, au cours de l'orage, vers 2 heures 1/4 de l'après-midi, la foudre est tombée sur l'hôtel de la Maison-Blanche dont M. Plasson est propriétaire.

Le feu se déclarait dans un petit bâtiment contenant le fourrage et heureusement séparé par une cour de l'hôtel qui reste indemne.

Le lieutenant des pompiers qui se trouvait sur les lieux a organisé les secours et fait battre le rappel.

Mme Cottet-Mathieu et Mlle Claire Cordier chanteront le duo du premier acte de *Le Roi d'Ys*.

MM. Saudez et Dethuens chanteront le grand duo du 3e acte de *Sigurd*.

Théâtre de Charbonnières. — Ce soir, mardi, *Le Châlet*, opéra-comique, et *Chez une petite dame*, comédie. Tous les soirs, de 4 à 8 heures, concert dans le Parc.

Jeudi 4 août, grand concert donné par Mlle Caroline Luigni, premier prix de harpe du Conservatoire.

Théâtre Bellecour. (Concert de la Salle Indienne). — Aujourd'hui mardi, rentrée du célèbre briseur de chaînes Francisco, qui fit courir tout Lyon il y a un an. Succès de Paul Jorge, dans son nouveau répertoire; Anna Desmutes, Reinard, Léo, le prestidigitateur Alexandrini, Vogel le jongleur.

Dernières de la désopilante pochade *Les Pompiers de Foutillot*, jouée par toute la troupe. Incassament, nouveaux débuts.

Concert de l'Horloge. — *Mason et Dixon*, dont la première a eu lieu hier, ont obtenu un réel triomphe dans leurs scènes originales, dont quelques-unes sont inconnues à Lyon. Succès de Louis Chevalier et du petit Lucien.

Concert des Ambassadeurs. — Continuation du succès de M. Lecourt, l'excentrique de la Scala de Paris.

Ce soir, adieux des duettistes Maurie-Guerini. Demain, débuts de M. et Mlle L. Chemin, duettistes excentriques.

Le Grand Débit est une garantie de la bonne qualité. Achetez vos vins de quinquina et tous vos médicaments à la grande Pharmacie du Serpent, 33, rue Lanterne. Détail aux prix de gros.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

LES ÉLECTIONS

Paris, 1er août. On connaît actuellement le résultat de 1,393 élections aux conseils généraux.

Ils se décomposent comme suit: conseillers généraux républicains élus, 1,049; conseillers généraux conservateurs élus, 232; ballottages, 112; total, 1,393.

Les républicains gagnent 162 sièges et en perdent 9, soit un gain de 153 en leur faveur.

LES ÉLECTIONS EN CORSE

Ajaccio, 1er août. Voici des détails sur le drame sanglant qui s'est déroulé sous le péristyle de l'Hôtel de Ville dans l'après-midi.

Un groupe de citoyens se dirigeait vers l'Hôtel de Ville pour assister à la proclamation des conseillers généraux élus hier. En tête du groupe marchaient MM. Peraldi, sénateur, et Berfini. Arrivé devant la mairie, le cortège fut arrêté par le concierge Secchi qui émit la prétention d'empêcher les arrivants de pénétrer dans l'Hôtel de Ville.

Sur les observations de MM. Peraldi et Berfini, Secchi s'élança sur une marche du grand escalier et, tirant de sa poche un revolver, il le brandit dans la direction de M. Peraldi.

Quelques citoyens courageux se précipitèrent sur le concierge et réussirent à lui enlever son arme au moment où il allait faire feu sur le sénateur Peraldi.

Alors, le forcené sortit un stylet et frappa d'un violent coup M. Vesperini qui, atteint en plein cœur, tombait mort.

Quatre autres citoyens ont été plus ou moins grièvement blessés.

L'assassin est arrêté; c'est un repris de justice, d'origine italienne, qui a subi plusieurs condamnations.

L'ordre a été rétabli.

UN ESPION ITALIEN

Toulon, 1er août. L'ingénieur étranger qui a été arrêté il y a quelques jours pour avoir contrevenu à un arrêté d'expulsion se nomme Michelli et est correspondant d'un journal italien bien connu pour ses sentiments gallophobes. Michelli vient d'être expulsé de nouveau.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Washington, 1er août. Le président Harrison a signé aujourd'hui une loi limitant à huit heures le travail des mineurs et des ouvriers à la solde de l'Etat.

LE CHOLÉRA

Rome, 1er août. On annonce de source autorisée que le vapeur anglais « Albany », provenant de Tazanog n'a pas été admis dans le port de Malte parce que deux morts produites par le choléra avaient été constatées à bord pendant la traversée.

L'ÉRUPTION DE LETNA

Catane, 1er août. L'éruption semble finir, les grondements ont cessé, la fumée est devenue blanche, les coulées de lave sont très lentes et tendent à s'arrêter. Une secousse de tremblement observée ce matin confirme la fin de l'éruption.

que l'on prétendait avoir été subi dans les hôpitaux par les cholériques. Le ministère de l'intérieur a interdit aux journaux de publier des détails sur ces événements et sur d'autres analogues.

LES NÉGOCIATIONS AVEC LE CONGO

Bruxelles, 1er août. On assure ici qu'il est inexact que les négociations entre la France et l'Etat du Congo soient rompues.

Les négociations sont momentanément suspendues, dit-on, pour permettre aux délégués de conférer avec leur gouvernement respectif.

RÉVÉLATIONS D'UN DÉTENU

Glasgow, 1er août. Un détenu de la prison de Glasgow, nommé Anderson, a confessé avoir participé à l'assassinat de lord Leitrin et à celui de lord Montmorres, il y a quelques années. Il avait reçu de l'argent de l'assassinateur Garey au cap de Bonne-Espérance.

On l'a soumis à l'examen médical car cette confession paraît peu véridique.

MUTINERIE

Rouen, 1er août. Une section composée de 23 jeunes détenus à la maison d'arrêt se sont mutinés, sous prétexte qu'on ne les avait pas laissés assister à l'enterrement d'un de leurs camarades. Ils ont frappé un gardien de coups de ciseaux et de poignons, et ont tout démolit dans les ateliers. Il a fallu faire venir une compagnie d'infanterie pour mettre fin à la révolte.

Tous les coupables ont été mis en cellule.

LE VOYAGE DE GUILLAUME

Cowes, 1er août. A 4 heures, l'empereur Guillaume, en petite tenue d'amiral britannique, le prince Henri, son frère, en petite tenue de capitaine de vaisseau allemand, et leurs aides de camp, sont entrés dans la chaloupe « Iser-Adler » et ont débarqué à Cowes, où ils ont été reçus par le duc de Connaught et un écuyer de la reine, qui les ont accompagnés à Osborne dans des voitures découvertes.

UN BIGAME LÉGAL

Londres, 1er août. L'affaire en nullité de mariage intentée par Louis-Clovis Bonaparte contre sa femme Mme Mégone s'est terminée aujourd'hui.

Après les dépositions de Mme Mégone et de Louis-Clovis Bonaparte et les plaidoiries, le juge a rendu son jugement séance tenante.

Le divorce prononcé par la cour écossaise entre les époux Mégone a été obtenu par concert frauduleux contre Mme Mégone et Louis-Clovis Bonaparte. Le mariage conséquemment de Mme Mégone et de Louis-Clovis Bonaparte est déclaré nul et Clovis Bonaparte est condamné aux dépens.

Il en résulte que M. Mégone qui s'était remarié se trouve avoir deux épouses légitimes.

BAGARRES EN BELGIQUE

Anvers, 1er août. De violentes bagarres se sont produites hier, à Sainte-Anne, où il y avait fête. Sainte-Anne est une localité située sur la rive gauche de l'Escaut. Plus de vingt mille personnes s'y étaient rendues en traversant l'Escaut en bateaux à vapeur.

C'est au retour que les bagarres se sont produites et plusieurs personnes ont été malheureusement noyées.

Les clôtures de l'embarcadere ont été démolies; une jeune fille a été grièvement blessée. La troupe a dû être requise au bourg voisin pour rétablir l'ordre.

LE CHOLÉRA EN SIBÉRIE

Saint-Petersbourg, 1er août. Le choléra s'est déclaré dans les dix derniers jours du mois de juillet, dans le gouvernement de Tobolsk. On n'a pas encore reçu de renseignements précis concernant le nombre des cholériques.

ENTRE SOUVERAINS

Rome, 1er août. La « Capitale » croit savoir que, l'occasion des noces d'argent des souverains d'Italie, l'empereur et l'impératrice d'Allemagne viendront à Rome les féliciter.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes (troisième arrondissement). Réunion aujourd'hui mardi 2 août, à huit heures et demie du soir, salle du café Salin, 11, cours Gambetta.

Les membres du comité sont priés d'être exacts à cette réunion.

Canton de Villeurbanne. — Comité de l'Union des forces républicaines socialistes. — L'urgence, ce soir mardi, 2 août, à 8 h. du soir, réunion de tous les membres du comité, brasserie Pasquie, à Monplaisir.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Syndicat professionnel des ouvriers maçons de la ville de Lyon. — Réunion mercredi 3 août 1892.

Union des syndicats de la sixième catégorie, dite du papier. — Les délégués de l'union sont convoqués d'urgence pour mardi 2 août à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Quenot, brasserie française, rue des Ecoles, 2.

Extrême urgence concernant la fête.

Fédération du bâtiment. — Les délégués à la fédération et tous les bureaux des syndicats du bâtiment sont convoqués pour mercredi, 2 août, à 8 heures du soir, au syndicat des menuisiers, avenue de Saxe, 176.

Ordre du jour. — Le congrès national du bâtiment à Bordeaux; communication importante.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Fanfane des Amis Réunis. — Les membres honoraires et amis qui désirent prendre part à la grande fête d'été qui aura lieu le dimanche 7 août à 8 heures, sont priés de se faire inscrire le mardi 2 août, au siège social, Saint-Antoine, 8, de 9 heures à 10 heures du soir.

Philanthropie Savoisiennne. — La société Philanthropie Savoisiennne a l'honneur de porter à la connaissance des savoisienis que sa grande fête d'été au profit de son bureau de placement gratuit et des victimes de St Gervais, aura lieu le dimanche 7 août, à la Brasserie Française, rue des Ecoles, 8, de neuf heures du matin à minuit.

La société compte sur le concours de tous ses compatriotes pour donner le plus d'éclat possible à cette fête.

On trouvera des cartes de tombola et de banquet chez tous les administrateurs, receveurs et chez MM. Gayin, rue Hippolyte-Flandrin, 22; Ycault, Grand-Cours de St-François, 18; Colomb, rue Pliney, 1; Méry, avenue de Saxe, 75; Guillemin, rue de Crillon, 33; Mestrallet, cours Lafayette, 1.

Union des Travailleurs du Tour de France (60e anniversaire). — Dimanche 14 août, à deux heures et demie, aura lieu au restaurant du Pré-aux-Clercs, cours Vitton, 108, le banquet annuel de la société à raison de 1 fr. pour les messieurs, 8 fr. pour les dames et 2 fr. pour les enfants; à 8 heures 1/2 ouverture du bal et à 11 heures du soir tirage de la tombola.